



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Affaire suivie par :
Léo METAYER
Mél : leo.metayer@val-doise.gouv.fr
Fatima GOUZAOUIA
Mél : fatima.gouzaouia@val-doise.gouv.fr

Cergy, le 13/07/2022

Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR)

Objet : Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans le département du Val d'Oise

P// : Cahier des charges des diagnostics pré-opérationnels AGIR

La présente consultation est organisée conformément à l'article L 2120-1 et R 2122-8 du code de la commande publique dans la perspective de l'élaboration d'un diagnostic préalable au déploiement d'un programme d'accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR) dans le département du Val d'Oise.

Dans ce cadre, vous êtes invités à remettre une offre par retour de mail comprenant :

- une présentation synthétique du candidat ;
- un RIB de votre organisme ;
- un extrait récent de K bis ;
- vos attestations fiscales et sociales ;
- un mémoire technique décrivant :
 - o la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation ;
 - o la description des livrables devant être produits et les délais associés ;
 - o les moyens humains mobilisés, notamment le nombre et le profil-type des personnes proposées pour la réalisation de la prestation ;
- un budget prévisionnel ;
- deux présentations de projets aboutis ou d'études réalisées en lien avec le thème de l'accompagnement social et professionnel des publics vulnérables.

Les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être adressés **uniquement par voie électronique** aux adresses suivantes : ddets-php@val-doise.gouv.fr fatima.gouzaouia@val-doise.gouv.fr et leo.metayer@val-doise.gouv.fr

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix de la prestation ;
- méthodologie employée, notamment analyse des sources documentaires et entretiens avec les acteurs locaux de l'intégration ;
- évaluation de l'architecture partenariale existante ;
- Préconisation et validation de la nécessité du déploiement d'un programme AGIR au regard du contexte départemental.
- L'expérience dans la réalisation d'un diagnostic similaire.

La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 15 septembre 2022 à 12 heures, délai de rigueur. Toute candidature transmise au-delà de cette date sera rejetée.

Le préfet et par délégation
le directeur départemental de l'emploi
du travail et des solidarités

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher but appears to be the name of the official.

Riad BOUHAFS